

Claude Gabriel Ferjeux Renaud
(1844 – 1918)
Maire de Noël-Cerneux et de La Chenalotte

Quelques jours après son décès le 21 mars 1918, à l'âge de 74 ans, un portrait de Ferjeux Renaud est dressé dans « *La Dépêche républicaine* » le 02 avril 1918 :



« La Chenalotte – nécrologie – On nous écrit : lundi 25 mars, une foule nombreuse et recueillie de parents et d'amis accompagnait à sa dernière demeure Claude-Gabriel Ferjeux, maire de La Chenalotte et ancien maire de Noël-Cerneux.

A la suite de M. Cuenot, qui fut son successeur comme maire de cette dernière commune et qui l'a précédé dans l'éternité, c'est une noble et belle figure qui vient de disparaître. Ferjeux Renaud était un de ces beaux échantillons d'hommes que les rois d'Espagne recherchaient en Franche-Comté pour en faire leur garde d'honneur. Au physique athlétique et distingué, il joignait toutes les qualités intellectuelles et morales de sa race : caractère gaulois, toujours plein d'esprit et de belle humeur.

Il avait tellement bien conquis la confiance de ses concitoyens qu'à une certaine élection, il fut élu presque à l'unanimité dans les deux communes de Noël-Cerneux et de La Chenalotte. Il opta pour cette dernière où il passa les dernières années assez tourmentées de sa vie pleine de mérites.

Dès 1870, M. Renaud étant déjà maire de Noël-Cerneux, connut les épreuves et les dangers de la guerre. Il dût même se cacher pour n'être pas victime de l'envahisseur.

Et au moment où il aurait dû se reposer et vivre tranquille, la terrible guerre éclata, mobilisa et dispersa ses cinq fils qui étaient sa joie et sa consolation, et selon l'expression, il dut reprendre le collier. L'un d'eux, en particulier, lui occasionna grands soucis et tourments n'ayant pas de nouvelles de lui dès le début des hostilités. Cependant, à ses derniers instants, la Providence donna à ce bon père par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, l'assurance que son cher fils vit, pense à lui, et prie pour lui.

Ce fut sa suprême consolation au moment de la mort, après avoir reçu les sacrements et les bénédictions des siens et des gens de bien de pouvoir se rendre ce témoignage : j'ai toujours accompli tout mon devoir de bon citoyen, de bon chrétien, et j'ai donné un prêtre à l'Eglise ! Pour lui, nos plus reconnaissantes prières et à tous les siens, nos plus affectueuses condoléances ».

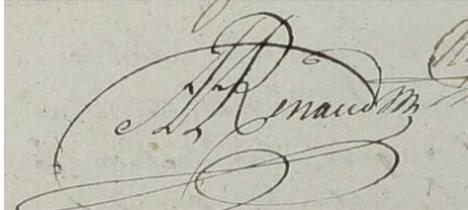
Voici le portrait et le parcours de Claude Gabriel Ferjeux Renaud.

Claude Gabriel Ferjeux Renaud naît le 21 mai 1844 à Noël-Cerneux, à 8 heures du soir dans la maison de son père sise au village, Auguste Alexis, cultivateur âgé de 42 ans et de Marie Julie Feuvrier¹ cultivatrice âgée de 28 ans. Il est le premier enfant du couple qui s'est marié le 17 novembre 1842 dans ce même village. Après Ferjeux, arriveront :

¹ Elle naît le 14 mars 1816 à Guyans-Vennes.

- Auguste Pierre Alexis (Noël-Cerneux, 27.06.1845 – Noël-Cerneux, 08.07.1849)
- Charles Joseph (Noël-Cerneux, 03.11.1845 – Noël-Cerneux, 28.12.1846)
- Marie Herminie Stéphanie (Noël-Cerneux, 11.02.1848 -)
- Elise Alina (Noël-Cerneux, 22.06.1849 -)
- Jeanne Marie Florine (Noël-Cerneux, 24.09.1854 – Noël-Cerneux, 30.09.1854)

Son père, Auguste Alexis



Le père de Ferjeux, qui est né aux Fins le 15 janvier 1802 et habite à Noël-Cerneux, a des attaches avec une troisième commune, celle de La Chenalotte.

En effet, et d'après les registres de l'état civil, Auguste Alexis habite la commune en 1830, 1831, 1832 et 1833. Ce dernier est, durant ces années, témoin de 7 naissances² et de 5 décès³. Pour tous ces actes, il apparaît comme propriétaire

cultivateur ; pour trois décès, il est voisin du ou de la défunte.

Auguste Alexis est propriétaire de quelques terrains, d'une ferme située au Pré-Monnot, un hameau situé à 1 km du centre du village.

Cette ferme, construite avant la moitié du XVIII^{ème} siècle, de 3^{ème} classe, possédant 9 ouvertures⁴, est avant lui, la propriété de Pierre Antoine Courpasson⁵ puis de son frère Simon⁶ avant d'être donnée à Auguste Alexis⁷ le 23 avril 1831 :

« par testament mystique dudit sieur Simon Courpasson en date du 10 décembre 1830, déposé en l'étude de Maître Epenoy, notaire au Russey le 20 décembre de la même année, il a donné au sieur Alexis Auguste Renaud, propriétaire à La Chenalotte, un domaine situé au dit lieu de La Chenalotte appelé le Pré-Monnot consistant en une maison et environ 15 hectares de terrain ».

Sur les 33 maisons que compte le village, Alexis Auguste en possède une deuxième, au centre, également de 3^{ème} catégorie avec 8 ouvertures. En 1845, ce dernier est l'un des 20 propriétaires non-résident⁸ mais il est, sans aucun doute, l'un des plus importants.

² Il déclare les naissances de Charles Joseph Parnin le 13 novembre 1831, de Victoire Cyprienne Guyot le 21 novembre 1831, de Marie Célestine Chevalier le 07 août 1832, de François Marcelin Jeannot le 31 juillet 1832, de Marie Silvie Billod le 22 novembre 1832, de Jean Baptiste Ferréol Raimond le 18 mai 1833, de Charles Henry Jeannot le 14 septembre 1833. En 1832, il est témoin de 3 naissances sur 5, en 1833 de la totalité des naissances, soit 2.

³ Concernant les décès, il déclare ceux de Simon Courpasson en décembre 1830, de Jean François Chaniot le 30 août 1832, d'Alexis Léonard Guillemain le 03 mai 1832, de Marie Victoire Perrot le 23 janvier 1832 et de Marie Elise Cachot le 13 octobre 1833.

⁴ Selon l'état du classement des maisons de la commune de La Chenalotte pour la base de la contribution mobilière des portes et fenêtres dans les années 1840.

⁵ Il naît aux Fins le 08 mai 1758 et décède à La Chenalotte le 10 mars 1828.

⁶ Il naît à Morteau le 06 août 1779 et décède à La Chenalotte, 12 décembre 1830.

⁷ Auguste Alexis est le cousin de Simon Courpasson.

⁸ 18 propriétaires sont résidents.

Le 30 juillet 1832, l'un des plus gros contribuables du village, le 3^{ème} sur les 61 du village⁹, est nommé membre de la commission chargée de répartir les impôts pour l'année 1833. Auguste Alexis sera répartiteur à de multiples reprises au moins jusqu'en 1850¹⁰.

Il est également l'un des 12 membres du Comité d'exécution de l'association formée dans la commune de La Chenalotte « *chargée de recueillir les dons et le produit des souscriptions et quête de toute nature et d'en faire la répartition aux indigents de la commune de La Chenalotte pendant l'année 1848*¹¹ ».

Après sans doute un mandat comme conseiller municipal à Noël-Cerneux¹², Auguste Alexis est élu la première fois à La Chenalotte le 19 septembre 1860. Il est installé au Conseil quelques jours plus tard, le 23 septembre et siège aux côtés du maire Ferjeux Deleule, de l'adjoint Joseph Alexis Guillemain et des conseillers Joseph Ferréol Billod, Jean-Baptiste Félicien Boillin, Alexis Florentin Courpasson, Charles Joseph Parrenin, Joseph Barnabé Guillemain, Pierre Alexandre Jacquin et Jean-Baptiste Vuillin.

Il est ensuite réélu en 1865, 1870, 1871 et 1874. Cette année-là, le rentier est l'un des deux élus à ne pas habiter La Chenalotte avec Joseph Alexis Guillemain qui habite aux Fins.

Après 16 ans au sein du Conseil municipal, Auguste Alexis décède chez lui à Noël-Cerneux, le 23 mai 1876 à l'âge de 74 ans.

Ferjeux, maire de Noël-Cerneux

Ferjeux suit les pas de son père et s'implique dans la vie communale...de Noël-Cerneux. Alors qu'Auguste Alexis est conseiller municipal dans la commune voisine, Ferjeux, 26 ans, sans expérience de conseiller, devient maire de Noël-Cerneux en 1870. Il le reste jusqu'à sa démission, à l'été 1879¹³.

Ferjeux, 1^{er} magistrat de la commune, marie sa sœur Elise Alina le 09 octobre 1871 avec Ulysse Séraphin Zéphirin Chopard, propriétaire boucher, frère de sa future épouse.

En effet, le propriétaire, cultivateur, maire de Noël-Cerneux, « *y demeurant et domicilié* » se marie le 17 septembre 1873 avec Marie Esther Léonie Chopard (Le Russey, 14.04.1846 – La Chenalotte, 23.11.1879), native du Russey, fille d'un négociant, Alexandre Eugène et de Reine Elisabeth Verdot.

Alors qu'il est toujours maire de Noël-Cerneux, Ferjeux s'installe avec son épouse à La Chenalotte, dans une ferme au centre du village fin 1873 ou début 1874.

Quelques mois après le mariage, le jeune couple a un premier enfant. Claude Auguste Eugène naît le 11 avril 1874 à La Chenalotte. Ferjeux, est alors présenté comme propriétaire et cultivateur.

À 31 ans, il devient père pour la seconde fois avec l'arrivée de Simon, Alexis, Auguste, Maurice le 15 octobre 1875. Dans l'acte de naissance signé par le maire Félicien Boillin, Ferjeux est alors présenté - et ce sera la seule fois dans un acte - comme le maire de la commune de Noël-Cerneux. Cet enfant décède le 19 janvier 1876 à l'âge de 3 mois et demi.

La famille Renaud est recensée pour la première fois en 1876¹⁴. Ferjeux est propriétaire, cultivateur, âgé de 32 ans, son épouse 30 ans, est cultivatrice, Claude Auguste est âgé de 2 ans. Une domestique vit avec elle : Marie Zéphirine Victoire Cretin, âgée de 17 ans.

⁹ En 1842, selon la liste des contribuables, les revenus fonciers d'Auguste Alexis Renaud s'élèvent à 600,26 Fr. soit le 3^{ème} plus gros revenus après François Xavier Guillemain (731,93 Fr.) et François Xavier Petit (782,05 Fr.) Sa contribution totale est, cette année-là, de 93,33 Fr. (111,53 Fr. pour François Xavier Guillemain et 110,72 Fr. pour François Xavier Petit).

¹⁰ Répartiteur de la commune, choisi le 30 juillet 1832 pour 1833, puis choisi les 18 janvier 1839, 07 avril 1840, 04 mars 1841, 16 mars 1842, 13 février 1843, 24 février 1844, 01^{er} janvier 1845, 07 janvier 1846, 07 décembre 1847, 03 janvier 1849, 10 décembre 1849.

¹¹ Conformément aux statuts établis le 4 décembre 1846 approuvé par M. le Préfet du Doubs le 09 juin 1847. Le comité est présidé par Désiré Parrent, curée de Noël-Cerneux.

¹² D'après un carnet de notes manuscrites conservé aux archives communales de La Chenalotte

¹³ D'après les registres de l'état civil de Noël-Cerneux, Ferjeux devient maire de ce village à 26 ans, entre le 03 mars et le 26 juin 1870. Il démissionne entre le 30 juin et le 09 septembre 1879.

¹⁴ Signé le 18 décembre 1876

73	Renaud	Vlaude Gabriel Ferjeux	chef de ménage propriétaire cultivateur	"	1	"	"	"	"	32 ans	idem
73	Chopard	Marie Esther Lonia	sa femme cultivatrice	"	"	"	"	1	"	30 ans	idem
74	Renaud	Claude Auguste Eugène	Son fils	1	"	"	"	"	"	2 ans	Français né dans la commune
75	Cretin	Marie Zéphirine Victoria	sa domestique	"	"	"	1	"	"	15 ans	Française née dans le Département

Le 23 mai 1876, âgé de 74 ans, le père de Ferjeux, Auguste Alexis décède à Noël-Cerneux. Florence Trimaille, adjoint « *faisant par délégation les fonctions de maire et d'officier d'état civil* » reçoit le lendemain, le maire Ferjeux et son frère Auguste Pierre Alexis, âgé de 23 ans et abbé domicilié à Noël-Cerneux.

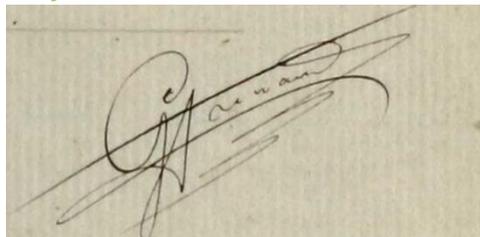
Cette année 1876 est particulièrement difficile pour le couple Renaud : après avoir perdu leur enfant, Simon, Alexis, Auguste, Maurice, le père de Ferjeux, l'épouse Marie Esther perd le seul parent qui lui reste¹⁵ sa mère, Reine Elisabeth Verdot¹⁶ le 13 septembre Cette dernière n'a que 62 ans.

Après cette année 1876, deux naissances viennent agrandir la famille de Ferjeux :

- Alexandre Ulysse Maurice le 12 juin 1877
- Nestor Asther Jules Zéphirin le 11 juillet 1878

Mais Marie Esther, mère de 4 enfants, décède le 23 novembre 1879 à l'âge de 33 ans. Ce sont les voisins, Albert Vaufrey et Armand Deleule qui déclarent le décès au maire de la commune, Emmanuel Racine. Ferjeux qui n'est plus qu'un cultivateur depuis quelques mois, se retrouve seul avec ses 4 enfants dont le plus âgé, Claude, n'a que 5 ans. Nul doute que Victoria Cretin, la domestique, a dû être une précieuse aide durant cette période.

Ferjeux, maire de La Chenalotte



Après un mandat de maire à Noël-Cerneux et à l'issue de l'élection municipale du 09 janvier 1881, Ferjeux est élu maire le 18 janvier. Un peu plus d'un mois après, le 21 février, Ferréol Joseph Deleule, « *adjoint faisant par délégation les fonctions de maire et d'officier de l'état civil* » officie le mariage de ce propriétaire, cultivateur et maire de la commune de La Chenalotte âgé de 36 ans avec Florentine

Henriette Renaud, âgée de 32 ans¹⁷, propriétaire cultivatrice domiciliée sur la commune de Saint-Julien-lès-Russey.

En 1881, Ferjeux vit avec sa nouvelle femme Florentine Henriette, les enfants Claude Auguste Eugène, Alexandre Ulysse Maurice, Jules Zéphyrin Asther, et la domestique Marie Zéphirine Victoire Cretin. De cette union, Ferjeux a deux autres garçons : Charles Alix le 12 février 1882¹⁸ et Jules Auguste Gabriel né le 21 mars 1884.

¹⁵ Son père Alexandre Eugène Chopard né le 03 juin 1815 au Russey décède le 13 novembre 1849 dans cette même localité à l'âge de 34 ans.

¹⁶ Reine Elisabeth Verdot est née le 12 août 1814 à Rosureux.

¹⁷ Florentine Henriette naît le 24 janvier 1849 à Bonnetage.

¹⁸ Il décède à Sorgues le 08 janvier 1968.

Au début l'été 1882, le maire et son adjoint Ferréol Joseph Deleule démissionnent. Dans les archives communales, rien n'explique ces deux démissions. Mais, selon son arrêté du 10 juillet 1882, le Préfet,

« considérant que Renaud Claude Gabriel et Deleule Ferréol Joseph ont donné leur démission de maire et d'adjoint, considérant qu'il résulte des renseignements fournis que le Conseil municipal possède un effectif 9 légal »,

convoque les élus le dimanche 30 juillet. Les deux démissionnaires sont réélus à la place qu'ils occupaient.

Ferjeux est réélu maire le 18 mai 1884¹⁹ et le 20 mai 1888. C'est durant ce troisième mandat que les tensions avec une « majorité²⁰ » du Conseil²¹ se font jour :

« la nature des rapports existants entre le maire et la majorité du Conseil étaient telles que les séances du Conseil municipal ne pouvaient avoir lieu au domicile du maire sans risque de provoquer des scènes de désordre qu'il était nécessaire d'éviter à tout prix²² ».

L'affaire des comptes occultes

Dans une lettre datée du 11 octobre 1890 et adressée au Préfet, Eugène Perrot son adjoint et les conseillers Arsène Deschaux, Ferréol Deleule, Aimé Jacquin et Léopold Poncet accusent Ferjeux de gestion occulte. Le 14 décembre, Ferjeux tente de se justifier dans une lettre envoyée au représentant de l'état. Le Conseil de préfecture prend un arrêté le 30 janvier 1891 par lequel le maire est déclaré « comptable occulte ».

Léopold Eugène Poncet envoie un nouveau courrier au Préfet le 16 février 1891. Avec quelques autres, il se plaint que « le maire de La Chenalotte continue à réunir le Conseil chez lui et non dans la salle communale ». L'agriculteur natif du Bélieu descend même à Besançon²³ pour rencontrer le Préfet et le Sous-préfet et rassembler les doléances.

Lors du Conseil municipal du 13 mars 1891, Eugène Guillemain, premier conseiller municipal inscrit au tableau, expose à l'assemblée :

« Qu'en présence des faits de comptabilités occulte qui lui ont été signalés, le Conseil de Préfecture du Doubs, a par un arrêté en date du 30 janvier 1891, déclaré comptable M. Ferjeux Renaud, maire de la commune de La Chenalotte et lui a accordé un délai de deux mois pour produire un compte présentant toutes les recettes et dépenses qu'il a faites pour la commune, avec toutes les pièces justificatives exigées par les règlements, de manière à établir une balance exacte des opérations effectuées ».

Le secrétaire François Marmet poursuit :

« il dépose sur le bureau ce compte avec les pièces à l'appui et invite le Conseil municipal, conformément aux instructions rappelées dans la circulaire de Monsieur le ministre de l'intérieur du 20 mai 1876, à émettre son avis sur le point de savoir si les dépenses faites

¹⁹ À l'issue de l'élection du 04 mai 1884

²⁰ Selon délibération du 05 avril 1891

²¹ Sont élus : Jean-Baptiste Boillin, Ferjeux Deleule, Ferréol Joseph Deleule, Lucien Gustave Alphonse, Deleule, Auguste Arsène Deschaux, Charles Constant Jacquin, Joseph Aimé Jacquin, François Eugène Perrot, Felix Ferjeux Guillaume.

²² Selon délibération du 05 avril 1891

par M. Renaud ont, ou non, le caractère de véritable intérêt communal. Le conseil, ouï cet exposé et après examen des comptes et des pièces produites, considérant qu'en agissant comme il a fait, M. Ferjeux Renaud n'a eu en vue que l'intérêt de la commune, qu'en effet, certains travaux reconnus que l'état qu'il présente, comprend, en recettes toutes les sommes qu'il a touchés avec l'assentiment d'un certain nombre de conseillers municipaux, somme s'élevant au total, en principal et intérêts à 1043,65 Fr. Considérant que le paiement de 21,75 Fr. porté à l'article 26 également sans quittance, était fait dans l'intérêt de la commune et ne pouvait être ajourné. Par ces motifs, le Conseil municipal estime que toutes les dépenses faites par M. Ferjeux Renaud et détaillés dans son état, ont véritablement le caractère de dépenses d'intérêt communal.

Le Conseil reconnaît aussi que, bien loin de dissimuler en gestion entière, M. Renaud, maire en a toujours donné connaissance au Conseil municipal qui a approuvé cette gestion, en signant les comptes établis par M. Renaud un registre spécial ».

Le 05 avril 1891, le Conseil municipal de La Chenalotte se réunit après convocation régulière mais en session extraordinaire, toujours sous la présidence d'Eugène Guillemin et en présence du Sous-préfet de Montbéliard²⁴. Ce dernier prend la parole pour fournir ses explications et observations à ce sujet et demande au Conseil de vouloir bien procéder à cet examen. Malgré cela, le Conseil décide par 4 voix contre 3²⁵ et une abstention, de ne pas se livrer à cet examen.

Le 11 septembre 1891, après les avis du receveur des finances de Montbéliard, du trésorier payeur général, du Sous-préfet, Ferjeux Renaud est déclaré définitivement quitte de sa gestion occulte par le Conseil de la préfecture.

Une période d'instabilité (1892 – 1899)

Mais dans cette ambiance lourde, dans ce climat de tension et de division au sein du Conseil municipal, cet épisode des comptes occultes ouvre une période d'instabilité. Ferjeux, sans doute las, donne sa démission le 11 décembre 1891 qu'il renouvelle le 31 décembre. Dans un premier temps, l'administration désirant qu'il poursuive, ne donne pas suite. Ce n'est que sur l'insistance de Ferjeux, par sa lettre du 07 janvier 1892, que la démission est acceptée. Eugène Perrot, adjoint, convoque les élus²⁶ pour procéder à l'élection du maire. Le 14 février 1892, malgré deux absents, le démissionnaire et Ferjeux Deleule, Léopold Poncet est élu maire avec cinq voix²⁷.

Des élections municipales se déroulent quelques mois plus tard, les 01^{er} et 08 mai 1892. Pour la première fois, depuis dix ans, Ferjeux n'est pas au Conseil.

Il le réintègre suite au décès de l'adjoint Ferréol Joseph Deleule le 26 mars 1893 à l'âge de 42 ans et à l'élection du 14 mai 1893. Le 25 mai, en l'absence de nombreux conseillers - Charles Séraphin Cuenot, Auguste Arsène Deschaux, Xavier Joseph Deschaux et Jules Dard - et de Ferjeux, ce dernier est élu 1^{er} adjoint avec 5 voix contre 1 à Gustave Eugène Guillemin.

La dernière décennie du XIX^{ème} est marquée par une grande instabilité à la mairie de La Chenalotte. Léopold Eugène Poncet démissionne de son poste de maire durant le premier semestre 1894. À l'issue de l'élection municipale partielle du 08 juillet 1894, François Marie Victor Mougins obtient son premier

²⁴ Par délégation de Monsieur le Préfet du Doubs en date du 17 mars 1891.

²⁵ Ont voté contre l'examen : M. Poncet Léopold, Perrot Eugène (adjoint), Deleule Ferréol, Jacquin Aimé. Ont voté pour l'examen : Guillemin Eugène, Marmet François, Deleule Ferjeux M. Deschaux, Arsène s'étant abstenu et M. Renaud Ferjeux maire n'ayant pas voté.

²⁶ L'adjoint, François Eugène Perrot, convoque individuellement par écrit et à domicile tous les membres du Conseil municipal pour procéder le 14 février 1892 à 10h00 et demi du matin à l'élection de maire, affichée le 11 février en conformité avec un arrêté du préfet du 09 février.

²⁷ Séraphin Cuenot obtient 2 voix, et 1 blanc.

mandat de maire, qui est renouvelé le 17 mai 1896²⁸. Ferjeux qui siège de nouveau autour de la table du Conseil est pourtant absent lors de l'installation du Conseil municipal. D'après le compte rendu, il est « *malade mais ne s'est pas fait excuser* ».

4 ans après, durant l'été 1898, c'est autour de François Victor Marie Mougin de démissionner. Dès lors, le Préfet convoque les électeurs afin d'élire deux membres du Conseil le 28 août. Seulement 16 électeurs sur les 42 se déplacent pour aller voter. Jules Arsène Perrot et Léopold Eugène Poncet obtiennent respectivement 12 et 11 voix. Le Conseil est convoqué le 11 septembre mais la séance ne peut avoir lieu.

Le 20 octobre 1898, le journal « La Dépêche républicaine » donne des nouvelles de La Chenalotte à leurs lecteurs :

« La Chenalotte – Malgré de nombreuses convocations et des séances réitérées, le Conseil municipal de cette commune n'a pu encore arriver à nommer un maire. Personne ne se soucie de se ceindre les reins de l'écharpe tricolore ».

Le 30 octobre 1898, Charles Émile Prosper Cuenot convoque une nouvelle fois le Conseil mais cette fois-ci les absents sont trop nombreux et Ferjeux est l'un d'eux²⁹. L'élection est renvoyée le 03 novembre. Trois sont absents mais c'est l'un d'eux, l'ancien maire, Ferjeux Renaud, qui est élu maire avec 5 voix. La presse locale se fait l'écho de cette élection. Dans « Le Pays de Montbéliard » du 10 novembre 1898 :

« Nomination d'un maire. L'article paru dans le Pays de Montbéliard il y a quelque temps, reproduit dans les journaux régionaux, et par lequel on promettait une récompense à la personne qui pourrait procurer un maire aux infortunés habitants de La Chenalotte a, paraît-il, produit l'effet désiré par son auteur. Par suite de divisions locales et de haines de familles très regrettables, l'honorable M. Renaud s'est tenu, depuis quelques années, volontairement et systématiquement à l'écart de toutes fonctions publiques. Aussi, est-ce avec une véritable satisfaction que les nombreux amis qu'il compte, au Russey et dans les cantons voisins, saluent son retour aux affaires. Ils espèrent que les sept conseillers municipaux qui l'ont appelé de nouveau à la mairie, lui faciliteront sa tâche qui est passablement ardue, par suite de la pénible situation financière dans laquelle se trouve actuellement, la commune de La Chenalotte. En effet, après plusieurs convocations et essais d'entente, restés infructueux, le Conseil municipal de La Chenalotte s'est enfin décidé à élire, jeudi 3 novembre, M. Ferjeux Renaud comme maire de la commune ».

Ferjeux refusant probablement le poste, une troisième et dernière convocation est envoyée pour la séance du 14 décembre. Seuls trois élus sont présents : Charles Émile Prosper Cuenot, Charles Séraphin Cuenot, le père et le fils et Léopold Poncet. C'est avec trois voix que le père Cuenot et Léopold sont élus maire et 1^{er} adjoint.

Durant cette période de forte instabilité, si Ferjeux Renaud est conseiller, il reste en retrait. D'après le compte rendu de la séance du 23 février 1899, Ferjeux n'a participé qu'à deux séances du Conseil depuis 1893, celles du 03 novembre de cette même année et du 13 octobre 1895 et ne s'est jamais fait excuser³⁰.

²⁸ À l'issue des élections du 03 et 10 mai 1896.

²⁹ Arsène Deschaux, Eugène Perrot, Alphonse Garnache, Ferjeux Renaud, Alfred Journot, Jules Perrot ne se sont pas fait excuser.

³⁰ Il ne s'est pas, comme le dit la presse, « tenu depuis volontairement et systématiquement à l'écart de toutes fonctions publiques ».

Du changement

Le climat change en 1900. À l'issue des élections municipales du 06 et 13 mai 1900, il est de nouveau conseiller. Le 01^{er} juin, lors de la première séance du nouveau Conseil, il est élu à la commission municipale scolaire, avant de devenir à l'issue des élections municipales du 01^{er} et 08 mai 1904, le 1^{er} adjoint de François Marie Victor Mougin.

Après un nouveau mandat de conseiller entre 1908 et 1912, il devient une nouvelle fois maire de la commune le 29 mai 1912 après les élections du 05 et 12 mai. Ce 4^{ème} mandat de maire est le dernier.

Sa vie de famille et d'agriculteur

Lors du recensement de 1906, une bonne partie des enfants sont partis, sauf Charles Alix³¹ et Jules Auguste Gabriel. Le beau-frère, François Renaud (Bonnetage, 22.12.1847 – La Chenalotte, 05.12.1924) vit avec la famille tout comme Marie Crétin. Cette dernière, d'après « La Dépêche républicaine » reçoit le 06 mai de la même année, une médaille d'honneur agricole après trente ans de service dans la même ferme. Cette dernière, quelques années plus tard, recevra une prime de 10 Fr. avec diplôme en 1917³² pour « avoir le plus d'année de service chez un patron et ayant témoigné le plus de dévouement au cours des circonstances actuelles ».

En 1911, le couple Renaud vit avec le fils Jules, le beau-frère François, la domestique Marie Crétin et leur petite fille, Eugénie, née en 1910 à Paris, fille de d'Alexandre Ulysse et de Perrine Marie Baron.

Ferjeux, un agriculteur hors pair

Mais si Ferjeux a une vie publique bien remplie, il est également un agriculteur reconnu.

À de multiples reprises, l'élu reçoit les honneurs lors des comices agricoles. La presse régionale en fait l'écho.

D'après « Le Pays de Montbéliard » du 06 octobre 1898, Ferjeux reçoit lors du Comice agricole du canton du Russey le 26 septembre 1898, le 1^{er} prix pour la bonne tenue de la ferme et la médaille de vermeil offerte par M. Saillard, sénateur du Doubs, pour l'aménagement remarquable de fosses à purin.

Lors du Comice du 10 septembre 1904, Ferjeux reçoit une récompense d'un montant de 10 Fr. dans la catégorie « pouliches de 18 mois à 2 ans ».

Enfin, et comme le relève « Le démocrate » du 22 septembre 1907, il reçoit la 5^{ème} place et un prix de 12 Fr. dans la catégorie Juments suitées.

Une vie marquée par les épreuves

Ferjeux a une vie marquée par les épreuves. Le 23 novembre 1879, il perd sa première épouse, Marie Esther, mère de ses 4 enfants alors âgée seulement de 33 ans.

Sans aucune mesure mais sans doute marquant pour un agriculteur, il perd du bétail frappé par la foudre le 04 juin 1897. « La Dépêche républicaine » raconte :

« Le Russey – on nous écrit : le pays a été très éprouvé par les orages de ces jours derniers Le 4 juin courant, M. Renaud, propriétaire à La Chenalotte, a eu trois vaches et deux bœufs tués par la foudre, au pâturage lieudit Les Comboles ».

A 68 ans, Ferjeux connaît un autre drame. Sa ferme située au centre du village, est détruite par un incendie. Selon l'édition du 18 septembre 1912 de « La Dépêche républicaine » :

³¹ Charles Alix devient prêtre, réside en Belgique à la fin des années 1910 et début des années 1920. En 1923, il est aux Essarts-le-Roi et est rayé de la liste électorale de La Chenalotte en 1924.

³² D'après « Le Pays de Montbéliard » du 17 mai 1917.

La Chenalotte. Incendie. Le 15 courant, vers deux heures de l'après-midi, le feu s'est déclaré dans la maison appartenant à M. Renaud Ferjeux, cultivateur et maire de la commune. Le feu avait pris dans la grange et a pris au début une telle extension qu'il a été impossible d'y pénétrer. Au bout de vingt minutes, malgré mes prompts secours apportés, la toiture s'est effondrée et la maison entière a été la proie des flammes. Les pertes sont d'environ 26'000 Fr. Il y a assurance de 19'500 Fr. à la Générale. Causes de l'incendie inconnues.

Suite à ce sinistre, le cultivateur doit se séparer de ses animaux lors d'une foire franche organisée le mardi 1^{er} octobre 1912, sur la place de l'hôtel de ville de Morteau, devant le café du commerce. Comme l'annonce « Le Courrier de la Montagne » du 22 et 29 septembre 1912 ainsi que « Le Journal de Pontarlier » du 29 septembre 1912, 20 pièces de bétail dont 4 vaches portantes et 2 poulains de 6 mois appartenant à M. Ferjeux Renaud sont à vendre.

L'incendie est aussi évoqué lors des Conseils municipaux du 16 février 1913 et 16 novembre présidés par le sinistré lui-même :

« La maison d'habitation et de culture de M. Renaud a été incendiée accidentellement le 15 septembre 1912 à 2 heures de l'après-midi. Seuls quelques meubles et effets variés ont été sauvés et déposés à la partie libre de maison de l'ancien presbytère. Les autres ont été la proie des flammes ainsi que tous les fourrages, les moissons et les diverses récoltes. Cet incendie a été si violent qu'il a fallu la présence des pompiers du pays et des communes environnantes pendant plus de 24 heures de travail ainsi que de la surveillance pour que le feu n'évite de se propager aux maisons voisines ».

La commune, comme souvent en pareil cas³³, fait preuve de solidarité et de générosité envers le sinistré. La présence des pompiers pendant 24 heures nécessite une dépense de frais de bouche et divers à l'hôtel Deleule de 118 Fr. et à celui de Moutterloss³⁴ de 120 Fr., soit au total 238,50 Fr. Pour cette somme, le Conseil municipal décide que ce montant doit incomber à la charge de la commune « *comme il est d'usage dans la région dans pareil cas* »³⁵. Néanmoins, si le Sous-préfet approuve à titre exceptionnel la délibération, il demande au maire de veiller à ce que les « *dépenses des frais de bouche faite par les pompiers lors des incendies ne soient pas si élevés* ».

En novembre 1913, il est rapporté dans le compte rendu que Ferjeux Renaud, « *demande qu'on lui fixe le prix de la location qu'il a payé à la commune* » pour la partie libre de maison de l'ancien presbytère. Le Conseil municipal considère que :

« M. Renaud Ferjeux par sa situation d'incendié peu assuré, a éprouvé une perte considérable mérite des égards du moment que la commune s'est toujours montré généreuse pour secourir les sinistrés. En conséquence et à l'unanimité des membres, il ne lui demande que la somme de 40 francs pour la location de la partie libre de la maison de presbytères qu'il a occupée pendant la reconstruction de son bâtiment dont la saison des pluies persistantes en a retardé l'achèvement ».

³³ Quelques exemples : à la séance spéciale du 30 juillet 1855, le Conseil municipal vote une somme de 50 Fr. pour le secours aux incendies de Vercel, 50 Fr. à Albert Séraphin Perrin, habitant du Narbief le 21 août 1859, 10 Fr. le 06 décembre 1899 pour le sieur François Bonnet, cultivateur fermier du Bélieu, victime d'un incendie le 02 septembre 1899 qui détruit tout son mobilier de ménage et de culture et n'est couvert par aucune assurance, 150 Fr. le 07 février 1934 pour le secours de M. Joseph Guinard, qui n'est pas couvert par une assurance, « *père de 4 enfants en bas âge et n'ayant aucune ressource que ses journées d'ouvrier pour nourrir sa famille* ».

³⁴ Hôtel de gare

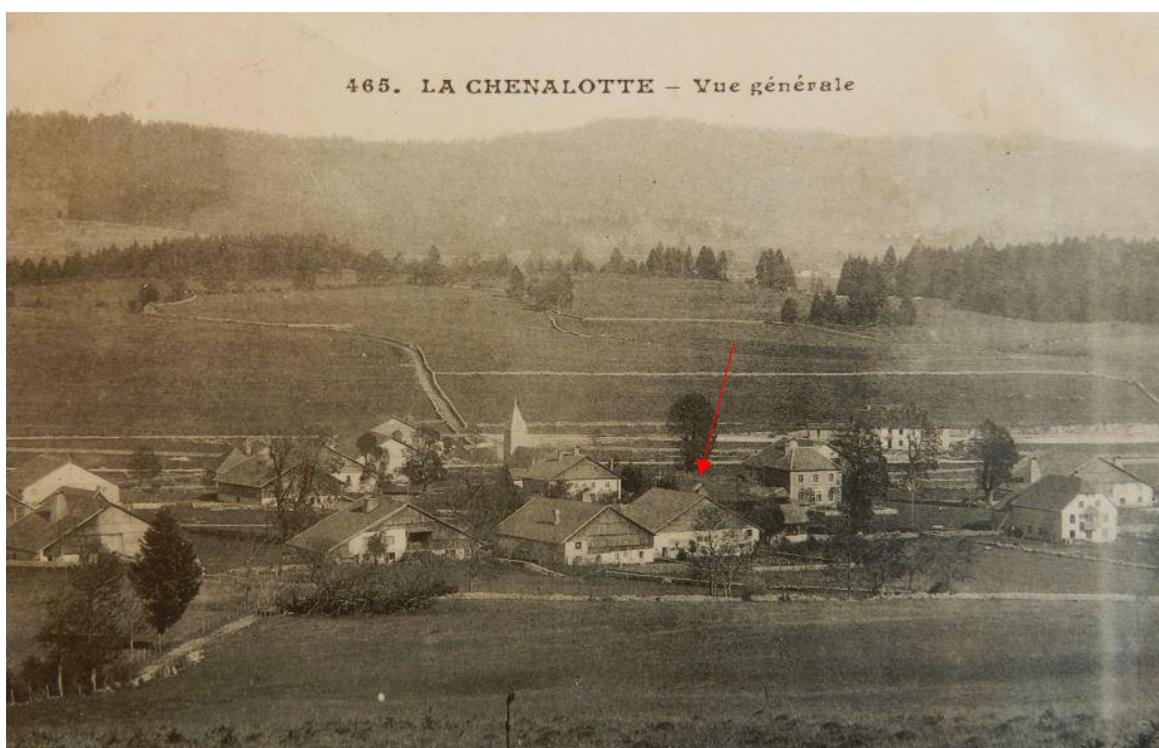
³⁵ Selon le compte rendu du Conseil municipal du 16 février 1913.

Une nouvelle ferme

« Aussitôt brûlée, aussitôt rebâtie³⁶ », la ferme du maire est reconstruite à la veille de la Première Guerre mondiale en 1913 par Jean Martignoni, un entrepreneur mortuacien.

« Chaque jour, le patron vient sur le chantier constater l'avancement des travaux. Les pierres sont extraites de la carrière de La Chenalotte. Un dénommé Journot³⁷, exerçant au pays la profession de tireur et de tailleur de pierres, découpe dans un seul bloc chaque linteau des portes et des fenêtres³⁸ ».

Marqué comme l'on peut être après un tel évènement, Ferjeux ne reconstruit pas la ferme à l'identique. Une carte postale, datant d'avant le 15 septembre 1912, donne une idée de celle d'origine qui avait un aspect traditionnel.



Ferme de Ferjeux avant l'incendie

Celle-ci est reconstruite sans le tué, sans le bardage, peut-être pour limiter les risques. La porte d'entrée située Est (présence encore du linteau) est déplacée côté Nord.

« Le nouveau bâtiment garde la même orientation que l'ancien et que les fermes voisines. Elles offrent toutes leurs longs pans de toit à l'emprise des vents pluvieux d'ouest et à la bise qui souffle le froid³⁹ ».

³⁶ D'après le livre de Bernard Vuillet, « entre Doubs et Dessoubre en 1900, tome 1 : le canton du Russey d'après la collection de carte de Georges Cailles », 1981

³⁷ François Alfred Journot, casseur de pierres, né le 06 juin 1848 à Noël-Cerneux ; il est aussi conseiller entre 1894 et 1904.

³⁸ Ibid.

³⁹ Ibid.

Une carte postale du village immortalise la reconstruction de la ferme



Ferjeux fait ajouter ses initiales sur le linteau de la porte d'entrée (CGFR Claude Gabriel Ferjeux Renaud), celles de sa première épouse (Léonie Chopard) et de sa deuxième (Florentine Henriette Renaud).



Enfin, sur la façade Est de la maison, sans doute pour la protéger contre un nouvel incendie, une vierge à l'enfant est installée, toujours en 1913.



Ferjeux Renaud et la Grande guerre

La fin de sa vie sera marquée par le départ de ses enfants à la Guerre. L'article de « La Dépêche républicaine » du 02 avril 1918, l'évoque :

[...] Et au moment où il aurait dû se reposer et vivre tranquille, la terrible guerre éclata, mobilisa et dispersa ses cinq fils qui étaient sa joie et sa consolation, et selon l'expression, il dut reprendre le collier. L'un d'eux, en particulier, lui occasionna grands soucis et tourments n'ayant pas de nouvelles de lui dès le début des hostilités. Cependant, à ses derniers instants, la Providence donna à ce bon père par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, l'assurance que son cher fils vit, pense à lui, et prie pour lui [...].

Mais il n'en perd aucun.

Claude Auguste Eugène (classe 1894), bien qu'exempté en 1895 pour perte complète de la vision de l'œil droit, il est appelé à l'activité le 16 janvier 1916 au 35^{ème} régiment d'infanterie. Il est ensuite détaché à l'usine René Pertusier à Morteau comme bucheron et le 13 janvier 1917 comme fermier à Noël-Cerneux.

Alexandre Ulysse Maurice (classe 1897), est en campagne contre l'Allemagne du 02 août 1914 au 23 octobre 1919, d'abord à l'intérieur avant d'être prévôté de l'armée d'Orient, faisant partie de la force publique de Salonique du 23 janvier 1918 au 07 octobre 1918. Par décret du 09 juillet 1924, Il reçoit la médaille militaire.

Jules Zéphyrin Asther (classe 1898), est également mobilisé. En campagne contre l'Allemagne à partir du 03 août 1914, il est évacué pour fatigue générale en juin 1918.

Charles Alix Renaud (classe 1902) est exempté en 1904 en raison de la perte complète de l'oreille interne côté gauche. D'après sa fiche de matricule militaire, il est introuvable en 1914, 1915 et 1917. En fait, il occupe un poste de professeur à Bure en Belgique où il demeure jusqu'à la fin des hostilités⁴⁰.

Enfin, **Jules Auguste Gabriel** (classe 1904) est rappelé à l'activité suite à la mobilisation générale du 01^{er} août et arrive au corps le 03 août. En campagne contre l'Allemagne du 04 août 1914 au 17 octobre 1915, il est ensuite affecté à l'armée d'Orient du 18 octobre 1915 au 14 mars 1917. Mais en raison d'une entérite chronique, il est évacué le 05 décembre 1916 sur l'hôpital temporaire no 18 de Zutenlick (Orient) où il reste jusqu'au 10 décembre 1916. Par la suite, il multiplie les séjours dans les hôpitaux (Zutenlick, Toulon et enfin Saint Martin-d'Ablois dans la Marne), il reprend du service du 26 octobre 1918 au 11 mars 1919. Cette même année, le 04 novembre, amaigri et souffrant de légère asthénie physique, Jules Auguste Gabriel est proposé pour le service auxiliaire pour une pension temporaire de

⁴⁰ Selon l'avis du bourgmestre de Bure du 19 décembre 1918

10 % par la même commission de Besançon. Il est ensuite maintenu le 27 octobre 1921 pour asthénie et avec état général moyen à la suite de dysenteries puis le 13 juillet 1921 pour une pension définitive de 10 % par cette même commission en raison d'une dyspepsie gastro intestinale et un état général insuffisant. Il reçoit la médaille commémorative serbe.

Le décès de Ferjeux et l'après

Après 45 ans de vie consacrée aux affaires communales, commencée en 1870 par un mandat de maire à Noël-Cerneux, puis a continué par un mandat de 1^{ère} édile dans la commune d'à côté, après avoir été adjoint, conseiller, celui qui a « *le physique athlétique et distingué* » qui « *joignait toutes les qualités intellectuelles et morales de sa race : caractère gaulois, toujours plein d'esprit et de belle humeur* ⁴¹» dont témoigne un autre article publié par « Le Pays de Montbéliard » du 18 novembre 1900 à travers le compte rendu de la fête de la Sainte-Cécile qui s'est déroulée une semaine plus tôt à Noël-Cerneux :

« dimanche dernier, dans l'après-midi, notre village ordinairement si paisible résonnait d'échos joyeux. La musique de l'Association des anciens élèves du Bizot, sous la direction de son sympathique président M. Gauthier, venait fêter ici la Sainte-Cécile, fête avancée à cause du départ de deux musiciens pour le service militaire. Favorisés par un temps superbe pour la saison, ces jeunes gens nous ont donné un charmant concert devant l'hôtel Groperrin où le soir devait avoir lieu un banquet.... Nous avons remarqué M. Alexis Cuenot, maire de Noël-Cerneux, M. Ferjeux Renaud, ancien Maire de La Chenalotte, M. Louis Poncet, délégué cantonal au Bélieu, M. Joly le jeune et zélé chef de la musique du Russey, MM. les instituteurs du Bélieu, de La Chenalotte, de Noël-Cerneux, l'instituteur adjoint du Russey etc. sont venus pour donner aux jeunes musiciens et surtout à leur dévoué président un témoignage d'estime et de sympathie. Pendant le repas, les musiciens ont joué plusieurs morceaux entraînants mais au dessert, ils ont fait place aux chanteurs. Chansons patriotiques, gaies ou comiques se sont succédés au grand contentement de toute la société. M. Ferjeux Renaud a égayé ses auditeurs avec Le Maire d'Eu...Avec le bon vin, sont venus les toasts. M. Ferjeux Renaud a remercié les musiciens de leur agréable visite et les a félicités de leurs rapides progrès ».

Décède le 21 mars 1918 à l'âge de 74 ans durant son dernier mandat de maire.

Après son décès, Henriette et Marie Zéphirine Victoire Cretin, la domestique⁴² ou servante⁴³ sont recensées. Trois ans après le décès de Ferjeux, François Xavier, le frère d'Henriette, sans profession, vit avec elle. Sous le même toit, le dernier des enfants, Jules Auguste vit avec Maria Julia Cécilia Verdout, son épouse.

Durant l'été 1926, Marie Zéphirine Victoire Cretin, la domestique, 50 ans de service auprès de la famille Renaud⁴⁴, dont sa fidélité a été récompensée – D'après « La Dépêche républicaine » du 06 mai 1906, Victorine reçoit la médaille d'honneur agricole. Le journal précise que ces médailles sont accordées après trente ans de service dans la même ferme.

Selon « La Dépêche républicaine » du 14 mai 1917 et malgré le contexte de la guerre :

« Les communes du canton du Russey ont bien voulu maintenir leurs subventions au Comice. Aussi, disposant de certaines ressources, les membres du bureau du Comice, désireux d'encourager les familles des sociétaires mobilisés, viennent, dans une réunion tenue récemment au Russey, de décerner les primes suivantes :

⁴¹ Selon La Dépêche républicaine du 02 avril 1918

⁴² Selon le recensement de 1921

⁴³ Selon le recensement de 1926

⁴⁴ Elle est recensée non-stop de 1881 à 1926

2° Prime avec diplôme : aux serviteurs agricoles ayant le plus d'années de service chez le patron, et ayant témoigné le plus de dévouement au cours des circonstances actuelles : Mlle Crétin Victoria à La Chenalotte, 10 Fr. (celle qui perçoit le plus)⁴⁵. -

Décède à La Chenalotte durant l'été 1926, le 30 juillet, à l'âge de 67 ans⁴⁶. Deux ans après, le 09 août 1928, sans doute affaibli suite à la Guerre, Jules Zéphyrin Asther, boucher à Morteau, au 22 Grande rue, décède à l'âge de 50 ans.

Lors du recensement de 1931, Henriette habite toujours la ferme mais avec la famille d'Étienne Alexandre et de Anna Léonie Déforêt et leurs 4 enfants. Henriette décède le 30 décembre 1934 à l'âge de 85 ans.

Quelques jours plus tard, son prénom et nom apparaissent dans les colonnes du journal « La Croix » du 05 janvier 1935.



Alexandre Ulysse Maurice décède à Mercurey le 08 janvier 1951 à l'âge de 73 ans, Claude Auguste Eugène à Noël-Cerneux le 21 août 1958, Charles Alix le 08 janvier 1968 dans le Vaucluse à Sorgues et enfin Jules Auguste Gabriel aux Fontenelles le 08 avril 1970.

Dimitri COULOUVRAT,
Article publié en janvier 2025

⁴⁵ M. Faivre Élie à Mont-de-Laval, 8 Fr., Mlle Durand Marguerite à Grand'Combe-des-Bois, Mlle Relange Marie au Russey, 6 Fr. Mlle Boillon Hélène à Cerneux-Monnot, Mlle Vuillemin Jeanne, à Bonnétage 5 Fr.

⁴⁶ Elle est née le 03 décembre 1859 et est la fille d'Albert, cultivateur et de Marie Adèle Girod.